Lettre ouverte aux élus du Conseil Départemental de la Haute-Garonne

Mesdames et Messieurs les Elus,

Vous le savez, le gouvernement macroniste met en œuvre différentes politiques qui n'ont comme seules conséquences que la régression sociale dans notre pays, l'attaque des droits des travailleurs et plus largement, l'attaque de notre modèle social, conquis par la lutte de la classe ouvrière et porté par le Conseil National de Résistance, au sortir de la 2ème guerre mondiale.

La CGT s'oppose fermement à ces attaques odieuses, qui n'aboutiront qu'à la précarisation de la population au profit d'un capitalisme inhumain, soumis aux diktats de la haute finance.

Aujourd'hui, la réforme des retraites Macron/Delevoye est une attaque sans précédent de notre protection sociale collective. Contrairement à ce qu'affirme la propagande gouvernementale, cette réforme n'a pas pour vocation de rendre « notre » système plus juste ou plus simple :

- Parce qu'avec le système de régime par points, tout le monde sera perdant,
- Parce qu'il s'agit de réduire le niveau des pensions et les droits de tous les salariés,
- Parce que l'allongement des durées d'activité et le recul de l'âge de départ en retraite seront, de fait, inéluctables.

Pour le Syndicat CGT CD 31 il faut combattre ce projet avec détermination car il est inacceptable que notre société bascule vers un modèle individualiste, où les classes aisées seront les seules épargnées des conséquences directes de ce choix libéral. Vous êtes élus de la République. Votre mandat est directement issu de la voix démocratique du peuple français.

Vous êtes censés représenter la force d'opposition au gouvernement Macron. C'est pourquoi le Syndicat CGT CD 31 vous interpelle sur cette question et vous demande quel est votre positionnement pour faire barrage à ce tournant historique et néfaste de notre société. Toutes les forces vives doivent se rassembler pour refuser que les conquis sociaux soient anéantis par la volonté d'une minorité à capitaliser sur tous et sur tout.

Le Syndicat CGT CD 31 souhaite aussi vous interroger en tant qu'élus départementaux sur les impacts de la Loi Transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019.

- Que mettrez-vous en œuvre, au sein même de votre collectivité pour limiter au maximum les conséquences de cette Loi, qui n'a pour but que de détruire la Fonction Publique ?

Là aussi, le Syndicat CGT CD 31 se tourne vers vous, et vous demande votre positionnement. Vous avez le pouvoir d'atténuer les effets pervers de cette Loi, pour la protection des 6500 agents qui assurent les missions du Département.

- Vous opposerez-vous à l'embauche massive de contractuels, comme le permet la Loi ? Avec pour conséquence directe l'augmentation de la précarité, la quasi fin des promotions internes…

- Accepterez-vous d'augmenter le temps de travail dans la collectivité à 1607H/an, ou défendrez-vous le maintien du temps de travail actuel, convaincus que de bonnes conditions de travail offrent aux agents un bien-être professionnel qui se répercute directement sur l'accomplissement des missions de notre Service Public ?

Si le Syndicat CGT CD 31 considère que votre positionnement concernant ces questions est essentiel pour la défense des droits des salariés, soyez sûrs que nos collègues sont aussi dans l'attente de vos réponses, inquiets de leur avenir.

La CGT CD 31 sera attentive aux réponses que vous nous apporterez, en espérant vous voir à nos côtés dans la défense de notre système de retraite d'une part mais également des conditions de travail des agents de notre collectivité.

Recevez, Mesdames et Messieurs les Elus, nos respectueuses salutations.

Le bureau du Syndicat CGT CD 31